

## Communiqué de presse

# Plus de 23 000 points de charge accessibles au public en France

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, la plateforme d'itinérance GIREVE fait le point sur les réseaux de recharge pour véhicules électriques. Aujourd'hui, 23 019 points de charge répartis sur 10 060 stations permettent de recharger vos batteries à travers la France. Un chiffre en hausse de 14,82 % par rapport à 2017.



### A PROPOS DE GIREVE

GIREVE, plateforme d'interopérabilité, construit le lien entre les nombreux acteurs du secteur de la mobilité électrique. Cette interopérabilité facilite la vie des conducteurs de véhicules électriques et maximise l'usage des réseaux de recharge.

[www.gireve.com](http://www.gireve.com)

### A PROPOS DE L'AVERE

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978. Elle est associée à un réseau d'experts européen (AVERE) et mondial (WEVA).

[www.ave-re-france.org](http://www.ave-re-france.org)

### Un maillage du territoire en hausse mais toujours inégal selon les régions

Malgré la fermeture du réseau francilien Autolib', le nombre total de points de charge en France reste en hausse de 14,82% par rapport à septembre 2017, mais la répartition est hétérogène, de la Gironde qui représente 4,3% des points de charge en France, à la Creuse qui n'en représente que 0,01% pour le moment.

Avec un parc roulant approchant la barre des 150 000 unités, la France offre en moyenne un point de charge pour 6,5 véhicules légers électriques en circulation, suivant la recommandation européenne qui préconise en moyenne un point pour 10 véhicules.

**Pour Cécile Goubet, Secrétaire Générale de l'Avere-France**, « *Le programme de financement Advenir, qui couvre jusqu'à 50 % des coûts d'achat et d'installation des points de charge, reste un outil essentiel pour permettre aux collectivités et aux entreprises d'offrir des solutions de recharge pour tous* ».

### La recharge accélérée reste majoritaire

Près d'un point de recharge sur deux offre une recharge accélérée entre 20 et 45 kW. La recharge rapide, supérieure à 45 kW, ne concerne que 6 % des prises accessibles en France.

